



Vous êtes ici :

▫ [Annuaire des établissements et organismes](#)

Accueil évalués

▫ [Carte de France des entités évaluées/rapports](#)

Carte de France des entités évaluées/rapports

Les campagnes d'évaluation menées par le Hcéres suivent un rythme quinquennal. Le calendrier adopté est ainsi compatible avec les exigences de la politique contractuelle de l'État qui a réparti les établissements concernés en 5 zones géographiques appelées vagues A, B, C, D et E.



Vague
A



Vague
C



Vague
B



Vague
D



Vague
E